

Département Proximité

Service Administratif et Budgétaire

Dossier suivi par : Audrey ESTEVE

DOSSIER DE CANDIDATURE

POUR UN EMPLACEMENT SAISONNIER

DE CAMION DE RESTAURATION A EMPORTER

/ FOOD TRUCK SUR LA COMMUNE DE

MEYLAN

A remettre avant le 4 JUIN 2023

**A l'accueil de la mairie de Meylan – 4 Avenue du
Vercors, 38240 MEYLAN**

*Ouverture de la mairie du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h puis de 13h30 à 17h*

Cadre réservé à l'administration

Nom de la Société :

Déposé le :

La commune de Meylan souhaite proposer une offre complémentaire de restauration rapide à la piscine municipale sur la saison estivale 2023.

La présence du Food truck est demandée durant la pause méridienne, en proposant une offre pertinente et qualitative ainsi que pour les encas de l'après-midi une offre variée, par exemple : fruits frais / glaces / crêpes / gaufres / etc.

Le présent appel à candidature permettra de sélectionner le ou les candidats qui exploiteront ce lieu, le jury sera donc particulièrement attentif à la qualité des dossiers présentés.

1 – L'EMPLACEMENT

L'emplacement se situe dans l'espace extérieur de la piscine des Buclos - 14 Avenue du Vercors (Meylan), qui sera ouverte 7j/7 (hors jours fériés) en non-stop.

Cet emplacement se situe à proximité de la mairie, sur l'un des 2 axes les plus passants de la commune reliant ainsi Grenoble à Montbonnot.

L'arrêt de bus C1, l'autoroute à vélo et des parkings sont présents aux abords de la piscine permettant ainsi un accès simplifié à tous.



2 – LES CONDITIONS D'EXPLOITATION

La mise à disposition d'un emplacement fera l'objet d'une convention d'occupation du domaine public, pour une durée de 2 mois du 1^{er} juillet au 31 août 2023.

Le montant de la redevance d'occupation du domaine public (RODP) est fixé par décision du Maire auquel il faudra ajouter les frais électriques.

3 – LE CANDIDAT

Personne physique ou représentant légal de la société :

NOM :

PRÉNOM :

DATE ET LIEU DE NAISSANCE :

ADRESSE :

Entreprise / Personne morale :

RAISON SOCIALE :

ADRESSE :

FORME JURIDIQUE :

CAPITAL :

DATE ET N° D'IMMATRICULATION :

Coordonnées :

TEL PORTABLE :

TEL FIXE :

EMAIL :

Référence :

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE => joindre un CV

4 – INFORMATIONS JURIDIQUES ET FINANCIERES SUR L'ENTREPRISE

- Structure juridique de l'entreprise :

- Secteur d'activité :

- Date de création de l'entreprise :

- Présentation de l'entreprise :

- Principaux clients :

- Nombre d'emplois - Créés : A créer :

- Tableau d'activités :

ANNEE	2020	2021	2022
CHIFFRE D'AFFAIRE			
EFFECTIFS			

5 – INFORMATION SUR LA PRESTATION PROPOSEE

Capacité d'ouverture (jours, horaire) :

Présence	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
JOURS							
HORAIRE							

- Produits proposés (joindre carte) :

- Sites d'approvisionnement :

- Moyen de transport de denrées :

- Moyens mis en œuvre en termes d'hygiène et de traçabilité :

- Lieu de production des produits (si différent) :

- Moyens mises en œuvre concernant la durabilité de l'exploitation (recyclage des emballages, mise à disposition de poubelles spécifiques, emballages recyclables, consommation d'énergie, ...):

- Pour les structures existantes :
 - le ou les lieu (x) de vente actuel (s) (locaux, emplacements sur l'espace public ou privé, etc.) :

 - la capacité de production en nombre de repas :

 - le volume de produits écoulés :

6 – PIECES A FOURNIR :

Pour une société existante :

- Extrait K-bis de la société
- Attestation de conformité notamment en matière d'hygiène alimentaire
- Comptes de l'entreprise des 3 dernières années – bilan et compte de résultat
- et toutes pièces de présentation de votre projet que vous jugeriez nécessaire.

Pour une création d'entreprise :

- Extrait K-bis de la société
- Plan de financement au démarrage
- Compte de résultat prévisionnel sur 3 ans
- et toutes pièces de présentation de votre projet que vous jugeriez nécessaire.

7 – CRITERES DE SELECTION

- 1) Eco-responsabilité : Emplacement zéro déchet. Prévention et tri des déchets, des emballages réutilisables serait un plus.

- 2) Qualité et diversité des produits présentés pour être adaptés à des usagers d'un centre nautique : un choix de produits sains et bio serait un plus.

3) Viabilité économique du projet.

8 – TRAITEMENT DES DONNEES

Les informations contenues dans le dossier des candidats ne seront communiquées qu'aux membres du jury de sélection et seront utilisées par ceux-ci uniquement dans le cadre de leur mission d'appréciation des propositions. Sur accord du candidat, la seule information pouvant servir à la communication auprès du public par les organisateurs de l'opération sera le nom de l'occupant